



**Association Intercommunale d'Accueil de jour
des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 27 mars 2024 à Begnins

Présidence : Madame Anne Stiefel

Liste des 16 Communes sur 16 représentées :

Arzier-Le-Muids	2 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	2 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	4 voix
Duillier	2 voix	St-Cergue	3 voix
Genolier	2 voix	St-George	2 voix
Givrins	2 voix	Trélex	2 voix
Gland	14 voix	Vich	2 voix
		Total	43 voix

Le conseil intercommunal

Vu Le préavis N°01/2024 relatif au rapport de gestion et des finances du RAT pour l'année 2023.

Ouï Le rapport de la Commission de gestion et des finances.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2023 et de donner ainsi décharge au Comité de Direction - préavis N°01/2024.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Présidente

Anne Stiefel

La Secrétaire

Vanessa Wicht

Gland, le 2 avril 2024